SGPA CGT Culture SUD Culture Solidaires SNAC FSU SNAC FO

Compte rendu de la journée de grève du 22 mars

Négociation du préavis de grève avec la direction générale.

Sur le point de la pérennité de l'emploi, le DG a confirmé la rumeur d'une trentaine de suppressions de postes CDI, au titre de la RGPP, pour l'année 2011. Ces suppressions d'emploi sont également programmées pour les années 2012 et 2013 soient 90 suppressions d'emploi en tout au titre des gains de productivité, dixit le DG ! Le DG souhaite par ailleurs que l'Inrap dispose de 200 ETP CDD et 130 ETP CDA au titre de la flexibilité de l'emploi et se refuse à engager un plan de résorption de la précarité.

Sur la prise en compte de la pénibilité dans le calcul des droits au départ à la retraite, le DG a confirmé « *qu'il y avait un sujet* » et qu'il saisirait le secrétaire général du Ministère de la Culture, Guillaume Boudy, pour que l'établissement soit tenu informé du calendrier de négociations sur la pénibilité qui doit s'ouvrir dans les prochains mois.

Compte rendu d'action de l'après midi du 22 mars : occupation du siège de l'UNEDIC et du Ministère de la Culture

A l'UNEDIC, une soixantaine d'agents majoritairement précaires, ont envahi le hall et ont demandé à être reçus par Jean-Luc Bérard, le directeur général de l'UNEDIC. C'est son adjoint, Michel Monier qui les a reçus pendant 45 minutes. Là les personnels ont pu exposer toutes les difficultés relatives au nouveau contrat d'activités et au droit à l'allocation chômage.

Il a pris note d'une dizaine de questions sur le sujet et s'est engagé à y apporter des réponses rapides ; les personnels ayant demandé une réponse avant le 15 avril au plus tard. Par ailleurs, contrairement aux dires du ministère de la Culture, il ne niait absolument pas les difficultés de droit au chômage de ces personnels.

Arrivés quelques minutes après au Ministère de la Culture, les 60 agents sont entrés tranquillement pour faire une intervention au comité technique paritaire ministériel. Une délégation d'une quinzaine de personnes a été reçue par la conseillère sociale, le sous-directeur de l'archéologie, la chargée du dialogue social auprès du directeur général des Patrimoines et la chef du bureau du dialogue social et de l'expertise statutaire !

Là, les personnels ont réhumanisé la question de l'ultra précarité en exposant toutes leurs difficultés quotidiennes : salaires impayés, retard d'allocation chômage, carrière inexistante, grands déplacements et ultra mobilité, opacité des recrutements CDI à l'Inrap et absence de recrutement interne, etc …

Sur la question du chômage, la conseillère sociale s'est engagée à réunir dans les plus brefs délais le Cabinet de la Culture, du ministère du Travail, l'UNEDIC et les organisations syndicales du Ministère de la Culture pour évoquer toutes les difficultés relatives à ce nouveau contrat et y apporter toutes les réponses rapidement. Cette réunion pourrait avoir lieu en début de semaine prochaine car il y a urgence à traiter la question.

Cela fait plus d'un an que les organisations syndicales posent les problèmes et exigent des réponses concrètes !

Enfin, la conseillère sociale a annoncé que l'**observatoire de la précarité** au Ministère de la Culture se tiendra bien -enfin ! - vendredi matin.

Occupation du siège de l'UNEDIC - Cliché Laurent PETIT

TOUS ENSEMBLE CONTRE LA PRÉCARITÉ
ET A LA MANIFESTATION DU 23 MARS 2010

Paris le 22 Mars 2010